



**FSU 11 - 6e Congrès
Carcassonne : lycée Charlemagne
du 12 au 13 janvier 2010
Lille du 1^{er} au 5 février 2010**



ORGANISATION DU VOTE FEDERAL NATIONAL ET DEPARTEMENTAL PREPARATOIRE AU CONGRES FSU

**Dans la période du jeudi 5 au jeudi 26 novembre 2009,
les syndiqués du Snes sont appelés à voter.**

POUR ORGANISER LE VOTE :

Ce vote prépare le prochain Congrès de la FSU et permet d'élire les membres du CDFN (Conseil Fédéral Délibératif National) et du CDFD (Conseil Fédéral Délibératif Départemental).

Le scrutin est un scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Il permet la désignation des instances représentatives de la FSU nationale et départementale. Depuis la naissance de la FSU en 1993, notre fédération et notre syndicat intègrent le fonctionnement en « **tendances** » ou « **courants de pensée** ». Avec les syndicats nationaux et la section départementale, ils constituent le triptyque du fonctionnement de la FSU.

Sont électeurs :

- tous les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation 2008-2009, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui, au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2009-2010.

Annexe 1 : un bulletin de vote qui comprend 4 votes :

Vote n° 1 : orientation fédérale nationale (cinq choix). Voir le supplément du "POUR" n°139/octobre - 2009). **Cocher la case choisie.**

Vote n° 2 : concerne le rapport national d'activité fédérale. Vote en « Pour », « Contre », « abstention », « Refus de vote ». **Entourer la case choisie.**

Vote sur les « fenêtres » : trois fenêtres , « Education », « Formation et recrutement des maîtres », « Vie fédérale ». **Entourez la fenêtre choisie** (deux choix, A et B).

Vote n°3 : concerne le vote d'orientation pour la FSU 11. Les professions de foi et les listes des candidats pour les orientations fédérales départementales (trois listes : Unité et Action, École Émancipée-Émancipation et PRSI) se trouvent dans « l'Unitaire 11 » n° 86 envoyé à tous les syndiqués du Snes. **Cocher la case choisie.**

Vote n°4 : vote sur le rapport d'activité départemental. Vote en « Pour », « Contre », « abstention », « Refus de vote ». **Entourer la case choisie.**

Annexe 2 : une liste d'émargement pour organiser le vote des syndiqués de l'établissement.

Annexe 3 : un procès verbal de dépouillement, à signer à la fin du vote par au moins deux assesseurs.

ATTENTION : VOTE SOUS DOUBLE ENVELOPPE !!

Pour chaque électeur, deux enveloppes et un bulletin de vote.

1. L'ÉLECTEUR REMPLIT LE BULLETIN DE VOTE.
2. IL MET LE BULLETIN DE VOTE DANS **UNE ENVELOPPE ANONYME.**
3. IL GLISSE LE TOUT DANS **UNE DEUXIEME ENVELOPPE** où il inscrit son nom, prénom, catégorie et il signe cette deuxième enveloppe et la dépose dans une urne aménagée dans le casier du Snes (ou dans le casier du S1).
4. IL COMPLÈTE ET SIGNE LA LISTE D'ÉMARGEMENT.

REMONTÉE DES PV DE DÉPOUILLEMENT ET LISTES D'ÉMARGEMENT :

PV de dépouillement et listes d'émargement devront être retournés à la section départementale du **Snes de l'Aude, 22 bis Bd de Varsovie 11000 Carcassonne**,
par fax : 04 68 25 99 48 ou par mail : snes.aude@wanadoo.fr. **avant le lundi 30 novembre.**

Attention : seuls les retraités et les isolés votent par correspondance avec le matériel de vote envoyé avec « l'Unitaire 11 » n° 86.